



# 2ème Appel à Communications pour le XIe Colloque Jeunes Chercheurs en Psychologie Sociale

Organisé par L'Association pour la Diffusion de la Recherche Internationale en Psychologie Sociale (ADRIPS), l'Université de Bourgogne et le Laboratoire SPMS et la MSH Dijon, du **23 au 26 Juin 2014** à Dijon.

**Organisation générale et Coordination scientifique:**  
Julien Chappé et Fabrice Gabarrot (U. de Bourgogne)

L'ADRIPS, l'Université de Bourgogne et le laboratoire SPMS (EA 4180) et La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (USR CNRS - uB 3516) organisent le **XIe Colloque Jeunes Chercheurs**, les 23, 24, 25 et 26 Juin 2015 à Dijon. L'objectif de ce colloque est de donner aux doctorants et aux jeunes chercheurs français et européens en psychologie sociale, l'opportunité de présenter leurs travaux de recherche à leurs pairs.

## **Modalités de soumission :**

Les projets de communication ne devront pas dépasser 2 pages (**7500 caractères** maximum, espaces compris). Outre la problématique abordée et l'exposition des méthodes et des résultats de la recherche, la proposition devra comprendre : le nom de l'auteur et son adresse électronique, un titre, une liste de 3 à 5 mots-clés et une bibliographie comportant au maximum 6 références. Le nom du Directeur de thèse éventuel ainsi que le nom et l'adresse du laboratoire d'appartenance seront précisés.

Elles seront adressées exclusivement en version électronique (au format RTF) à l'adresse suivante :

[cjc2015@adrips.org](mailto:cjc2015@adrips.org)

**LA DATE LIMITE DES SOUMISSIONS EST LE 28 FÉVRIER 2015.**

## **Calendrier indicatif :**

- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| - Soumission des propositions :     | Jusqu'au <b>28 Février 2015</b> |
| - Réponses du Comité Scientifique : | A partir du <b>03 Mars 2015</b> |
| - Inscriptions :                    | Jusqu'au <b>15 Mai 2015</b>     |

## **Droits d'inscription :**

- L'inscription au colloque est gratuite pour les membres de l'ADRIPS. Pour être membre de l'ADRIPS, se rendre à l'adresse suivante : <http://www.adrips.org/wp/>
- Non membres de l'ADRIPS : 50 Euros.